

Les retraites

vendredi 21 février 2014, par Jacques Cossart

L'OCDE publie en novembre 2013 Pensions at a Glance 2013 : [Retirement-Income Systems in OECD and G20 Countries](#), un panorama des retraites au sein de l'OCDE.

Ce document de 368 pages en consacre plus de 150 à la présentation particulière, dans « Country profiles », des principales caractéristiques relatives à chacun de la cinquantaine de pays étudiés.

On y trouvera une grande quantité de renseignements, notamment :

- Graphiques 1.1 à 1.7 : évolution du taux de remplacement, dont on observera la détérioration généralisée, sauf pour la Suède, à partir de la deuxième moitié des années 1980.
- Graphique 2.5 indiquant, pour l'ensemble des pays de l'OCDE et par décile, l'origine des ressources pour les plus de 65 ans.
- Graphique 2.8 indiquant, pour chacun des pays de l'OCDE, le pourcentage de la population de plus de 65 ans dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian de chacun de ces pays.
- Graphiques 3.8 indiquant l'âge réel de sortie du marché du travail.
- Tableau 5.4 indiquant, par pays, les taux de pauvreté pour 2007 et 2010.
- Tableau 7.1 montrant, par pays, les taux de fertilité relevés ou prévus pour la période 1980-2065.

À partir de cette étude, les auteurs remarquent le développement important des systèmes par capitalisation et prévoient que l'âge moyen de départ à la retraite devrait être de plus de 67 ans en 2050. Ils estiment que les niveaux de vie moyens des plus de 65 ans se sont sensiblement améliorés et

montrent ainsi la réussite des politiques sociales au sein de l'OCDE... dans les décennies passées.

Les principales conclusions du rapport sont indiquées dans le résumé de l'étude sous le titre « Key findings » :

- Les droits futurs seront plus faibles, en particulier à cause du nombre grandissant de personnes ne parvenant pas au nombre requis d'années, en particulier pour les systèmes privés.
- Le relèvement de l'âge du départ en retraite ne conduira pas la population à rester sur le marché du travail.
- Une catégorie risque de ne pas être en mesure de se constituer un niveau de retraite « suffisant », elle comprend, en particulier, les chômeurs, les personnes malades ou handicapées.
- Les retraités actuels de l'OCDE disposent, en moyenne, d'un revenu équivalent à 86 % du revenu de l'ensemble de la population.
- L'étude remarque une « pauvreté cachée ».
- Dans l'avenir, on devrait constater une augmentation des inégalités chez les retraités.
- Le logement et le patrimoine financier constituent un complément de retraite, mais l'OCDE ne dispose pas des instruments statiques permettant une évaluation fine.
- Les services publics sont seuls à améliorer la situation.